



Flash infos Pour recevoir la lettre électronique de la commune par mail, n'oubliez pas de remplir et retourner le coupon distribué précédemment et disponible en mairie.

Dernière

minute: Le foyer des jeunes a fait sa mue. L'ouverture et les inscriptions se feront le lundi 11 juillet de 16h00 à 18h00 en mairie.

Lettre de la municipalité n°7

Juin 2022

Le mot du maire

Chères Podiennes, Chers Podiens,

La lecture de cette nouvelle Lettre Municipale témoigne de la vie de notre commune au travers des activités rapportées dans les articles écrits par les uns et par les autres : Associations, SMVA, Grand-Poitiers, Municipalité ...

Parmi ces événements, un a particulièrement retenu mon attention :

Le week-end de la Pentecôte, et alors que je ne suis pas particulièrement fan des sports mécaniques, j'ai assisté aux compétitions de Moto-Cross organisées par le Moto-Club de LA PUYE sur le territoire de notre commune.

J'avoue avoir été particulièrement saisi par l'intensité dégagée par ce lieu durant cette journée.

Déploiement des stands avec les motos et leurs pilotes et toutes ces personnes fourmillant autour. On se serait crû au Mans.

Ensuite tous ces spectateurs massés près des pistes pour voir au plus près chacune des courses, et puis la piste elle-même, avec à chaque course une quarantaine de motos dont chacun des pilotes est en quête de victoire. Bien sûr, il y a quelques chutes, apparemment sans gravité, mais on sent une émotion permanente tout autour du circuit. Et, bien entendu, je me suis laissé prendre au jeu.

Durant deux années, comme nous tous, le Moto-Club a dû ronger son frein, alors que le terrain venait tout juste d'être agréé après un

travail énorme de la part des bénévoles pour remettre ce terrain aux normes exigées, notamment en matière de sécurité. Mais cette journée a été une belle réussite, et nous pouvons féliciter toute l'équipe, qui le mérite amplement.

D'une manière générale, la vie associative a dû mal à retrouver un nouveau souffle après cette période durant laquelle nous n'avons pas pu vivre librement. J'en profite pour encourager et remercier toutes celles et ceux qui font vivre nos Associations, et y consacrent bénévolement beaucoup de temps et d'énergies : **vous êtes un des maillons essentiels à la vie de notre Village.**

Enfin, c'est avec une grande tristesse que nous venons d'apprendre le décès de Monique SUIRE. Elle a été secrétaire de mairie de notre commune durant de nombreuses années et a toujours été disponible pour rendre de nombreux services à nos concitoyens.

Merci Monique

En vous souhaitant de profiter des vacances à venir pour vous poser, et vous reposer pleinement,

Podiennement vôtre.
Gérard BENOIST, Maire.

Soirée festive communale le vendredi 26 août

RETENEZ CETTE DATE !

Sur la base de loisirs du petit étang.

- 19h restauration (sur réservation au 07-89-00-63-70)
- 21h spectacle « Les impromptus circassiens » par la troupe **Zéro Point Cirque**
- Et à la tombée de la nuit :

Bouquets d'artifice sur l'eau



Finances

Le compte administratif de l'année 2021 a été clôturé en ce début d'année. Il en ressort un déficit d'investissement de 21 146,86€ et d'un excédent de fonctionnement de 203 823,82€. Ce déficit s'explique par le fait que l'ensemble des travaux prévus n'a pas été finalisé avant le 31 décembre et que les subventions concernées n'ont pas été versées. L'excédent nous permet de répartir sur une nouvelle année en couvrant largement ce déficit.

Pour l'année 2022, le conseil a voté à l'unanimité un budget en section de fonctionnement de 422 057,59€ sans augmentation de la part communale de la taxe foncière. Ce budget sert principalement à financer les salaires des agents de la commune ainsi que le consommable et l'entretien courant des bâtiments.

Le budget d'investissement s'élève à 321 097,04€ et va permettre dans un premier temps de rembourser un emprunt de 150 000€ qui a servi de trésorerie pour le financement de la réhabilitation du multi-services. En ce qui concerne les projets, le conseil a acté :

- l'acquisition de matériel pour le service technique
- la finalisation de la rénovation du foyer des jeunes
- le lancement de l'étude diagnostique de l'église de Cenau
- la mise aux normes des réseaux incendie de la commune

RENCONTRES CONVIVIALES DE SECTEUR

Suite à l'allègement des restrictions sanitaires liées à la Covid, nous avons pu organiser notre première rencontre de secteur le 8 Mai à Cenau.

Sous un grand soleil et une chaleur estivale, environ 25 personnes se sont retrouvées auprès du lavoir « la ragote », pour un temps d'échanges, d'écoute, agrémenté de gâteaux et de rafraîchissements. Ce moment de convivialité nous a permis de mieux nous connaître, de créer des liens simples, de partager un peu de notre quotidien.

La prochaine rencontre de secteur concernera les habitants de : Piogeard, route de St-Pierre de Maillé, route de La Bussière + Loubellerie, La Grange neuve, la Carthanderie, la Canarderie et le Pré-Guyon. Elle aura lieu le **dimanche 2 octobre de 17h30 à 19h** sur l'espace vert du petit-étang, côté plage, avec retrait possible salle Pin-Gendreau en cas de mauvais temps. Nous vous confirmerons cette date fin août, début septembre.

D'ici là, bel été à toutes et tous !

La commission Vie Sociale

Pas de feux dans les jardins

Trop nombreux sont encore dans nos communes ceux qui, ayant nettoyé leur jardin et faute de traiter leurs déchets en compost (un engrais cependant naturel et gratuit !) ou porter leurs branches, résidus de tontes etc... en déchetterie, les brûlent plus ou moins discrètement, au risque évident, non seulement de déranger leur voisinage mais, et c'est encore plus grave, de déclencher un incendie avec toutes ses conséquences potentielles...

Rappelons ici que tous ces feux de jardins sont rigoureusement interdits, à quelque période de l'année que ce soit, sur tout le territoire français et cela au titre des Codes de l'Environnement et de la Santé Publique, rappelés aussi par une Circulaire interministérielle du 29 Novembre 2011.

Rappelons enfin qu'une amende de 450€ peut sanctionner ces comportements inacceptables et, en fait, simplement délictueux... Alors, prudence et citoyenneté !

Ecole et ses projets

Des nouvelles de notre école :

Nous avons 65 élèves qui fréquentent l'école dans 3 classes : Maternelle 25 élèves - Cycle 2 (CP + CE1) 15 élèves - Cycle 3 (CE 2 + CM1 et CM2) 25 élèves

- 3 Enseignantes se chargent de l'éducation : Christelle Surig (Directrice), Celine Rungeard et Lindsay Montañer.
- 2 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : Chrystel et Emmanuelle se partagent la journée pour l'aide à la maternelle et pour la garderie.
- Une Animatrice : Tatiana qui intervient pour les temps d'activité périscolaire (TAP), et en renfort pour la garderie et l'entretien des locaux.
- Une personne à l'entretien des locaux : Stéphanie et si besoin aide à la garderie
- Une personne à la cantine : Sylvie et renfort garderie

Pendant l'année scolaire 2021/2022 malgré les problèmes liés à la pandémie Covid les élèves ont participé à des animations et des visites :

- Visite de l'Espace Mendès à Poitiers : Travail sur l'Astronomie avec les classes cycles 2 et 3
- Projet Théâtre pour les classes cycle 2 et 3 : avec deux intervenants (Jean Olivier Comédien et Mylène danseuse) et l'auteure Sabine Tamisier
- Séances Cinéma pour les 3 classes
- Sortie à Lussac les châteaux : musée de la Sabline sur la préhistoire (les 3 classes)
- Sortie à Civaux visite du musée archéologique avec des ateliers autour de l'Antiquité
- Piscine à Chauvigny : 8 séances pour les élèves de la grande section maternelle au CM2
- Prix des incorruptibles : et mise en place d'activités autour des albums. Les élèves ont ensuite voté avec sérieux et réalisme. (les 3 classes)
- Correspondance avec l'école de Nangis (Seine-et-Marne) pour les classes 2 et 3
- Intervention de la Ligue de Protection des Oiseaux (cycle 3)
- Randonnée « Lavoisier et Fontaines à La Puye » (cycle 2 et 3)
- Après-midi jeux avec les résidents de la maison de retraite (les 3 classes)



« Si vous avez un peu de temps à disposition nous recherchons des bénévoles pour aider à la garderie du matin auprès de l'école. Renseignements à la mairie.

FLEURISSEMENT du VILLAGE

Avec Alain, notre agent technique et l'aide précieuse de Ghislaine et Xavier, nous avons planté verveines, bégonias, surfinias, calibras, euphorbes, lobelias... dans les différents massifs et jardinières de la commune.

Les verveines et sauges de l'an dernier ayant bien repoussé au printemps, nous en avons remis cette année pour essayer au fil des années d'avoir des massifs pérennes.

L'arrêté préfectoral divulgué le jour de la plantation, nous oblige à arroser à des heures matinales ou tardives ! Nous arrosons donc très peu, juste pour maintenir les fleurs en vie et, avec l'eau des lavoirs !

Croisons les doigts que ça ne dure pas ainsi tout l'été ! Bel été fleuri à toutes et à tous !

Aide à Domicile en Milieu Rural

Le 23 mai 2022, l'association ADMR de Pleumartin a tenu son assemblée générale présidée par Mme Josette Duvaud, assistée des membres du conseil d'administration.



Pour l'exercice 2021, ce sont 24 salariées dont une assistance de gestion médico-sociale au bureau, Mme Laurence Charlet, 6 auxiliaires de vie sociale et 17 aides à domicile. Elles sont au service de 135 clients sur les communes de Chenailles, Coussay les Bois, Leigné-les-Bois, Lésigny, Mairé, La Puye et Pleumartin.

Ces bénéficiaires de l'ADMR sont représentés par 62% de femmes et 38% d'hommes.

L'activité globale est de 15783 heures dont 12656 heures d'Aide personnalisée autonomie (APA).

Quant au rapport financier, le résultat d'exploitation pour l'exercice 2021 reste positif.

Le bureau des bénévoles est composé de 11 personnes responsables ou référentes pour chaque commune. Mesdames Marie Marcelle Puchaud, Chantal Pironnet et Sylvie Montfollet sont référentes pour La Puye.

Les salariées ADMR ont bénéficié durant 2021 de formations données par la fédération pour évoluer dans leur poste de travail. En outre, des mesures sociales leur ont été attribuées (avenants 36 et 43 ainsi qu'une prime PEPa) : en effet, il était urgent de revaloriser leur métier car elles accompagnent au quotidien les personnes âgées ou en situation de handicap.

Mme Chantal BOISGARD et Mme Marie France ROUIL-LARD, anciennes présidentes de l'ADMR ont témoigné de leurs expériences au sein de l'association. Ce furent des présidentes investies qui ont partagé la richesse de leur engagement et ont mis en évidence le **bénévolat de proximité** : constitution de dossiers en rendant visite aux demandeurs, suivi des interventions, écoute des besoins et répondre aux attentes des personnes.

Rappelons que la mission première de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes en difficultés ou démunies de bien vivre chez elles en leur apportant un service personnalisé, en fonction de leurs attentes ou de leurs besoins. Les 4 pôles d'activités et de services sont :



Pour 2023, l'opération sacs à pain pour les boulangeries et sacs pour les pharmacies est renouvelée.

Les bonnes volontés sont les bienvenues dans notre association, notamment sur La Puye : alors n'hésitez pas à vous renseigner ou vous faire connaître auprès du bureau ADMR de PLEUMARTIN soit par téléphone au 05.49.23.33.26 ou par mail : itf.assopleumartin.fede@admr.org

Le Bureau des bénévoles

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Appelé à se substituer aux documents d'urbanisme en vigueur dans chacune des 40 communes de Grand Poitiers depuis parfois près de 20 ans, (pour La Puye, la « carte communale » de 2005) le principe de l'élaboration du PLUi de la Communauté Urbaine a été décidé à l'unanimité du Conseil Communautaire et son étude est engagée depuis le premier trimestre de cette année.

Le PLUi repose sur un ensemble d'ambitions et d'objectifs :

- Planifier le développement de notre territoire dans l'espace et dans le temps (15 à 20 ans) en cohérence avec les pôles d'emploi et d'activité, les zones d'habitat, en intégrant les enjeux du réchauffement climatique et du développement des nouvelles sources d'énergie.
- Protéger tous les éléments qui méritent d'être mis en valeur : paysages, milieux naturels, éléments du patrimoine bâti, espaces urbains et agricoles etc...
- Réglementer l'aménagement et l'occupation de l'espace au moyen de règles de constructibilité applicables au niveau de chaque commune en fonction de leurs caractéristiques propres.

Au terme d'une phase préliminaire de « diagnostic » engagée depuis le début de cette année, c'est aujourd'hui la définition des objectifs majeurs du futur PLUi qui s'engage, ce qu'on appelle le « **PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES** », ou P.A.D.D, sur lequel chaque Conseil Municipal aura à débattre au début de l'année prochaine et qui se traduira ensuite en « **ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION** », ou O.A.P, préalables à l'élaboration du Règlement écrit et graphique qui fixera les règles générales d'utilisation des sols.

Il est donc important que chacun d'entre nous, s'il le désire, évidemment, puisse exprimer son sentiment sur son cadre de vie, ses avantages et inconvénients et les points à retenir pour l'avenir de nos communes !

C'est l'objet du petit Questionnaire « **Construire ensemble l'avenir du Territoire** » qui est à la disposition de chaque podienne et de chaque podien en Mairie, que vous pourrez remplir à la main et déposer dans l'urne prévue à cet effet, mais aussi trouver sur le site web de Grand Poitiers à l'adresse « je-participe-grand-poitiers.fr »

Plus nombreux nous serons à répondre à cette enquête (anonyme bien sûr), pendant cet été, plus nos observations, nos sentiments et nos souhaits de citoyennes et de citoyens pourront être entendus et pris en compte ! Alors, prenons 10 minutes chacune et chacun, et... *construisons l'avenir ensemble !*

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Lancée depuis le début de cette année dans 13 communes de Grand Poitiers à l'initiative de la Communauté Urbaine, l'objectif de cette opération, qui s'étendra sur 5 ans, de 2022 à 2026, est d'aider les propriétaires de logements à rénover ceux-ci à moindres frais, grâce au cumul d'aides des partenaires publics.

Le bourg de LA PUYE a été retenue pour bénéficier de ce programme dans le cadre de son dispositif de « revitalisation des centres-bourgs » conçu pour permettre aux propriétaires de logements anciens (plus de 15 ans d'âge), qu'ils soient bailleurs (logements mis à disposition de locataires) ou, bien sûr, propriétaires occupants, de bénéficier d'aides pouvant aller de 55 à 80% du montant des travaux, selon la nature de ceux-ci.

Améliorer le confort de votre résidence principale en termes de gros œuvre ou d'équipements internes, d'économies d'énergie, l'adapter pour y faciliter le maintien à domicile des occupants sont autant de projets qui pourront bénéficier de ces aides.

Grand Poitiers a missionné le Cabinet URBANIS pour vous renseigner et vous accompagner gratuitement dans vos projets, depuis l'étude et le montage financier de ceux-ci, et dans le suivi des travaux.

N'hésitez pas à contacter URBANIS à ce sujet soit par téléphone au **07.63.60.28.52** ou par mail à l'adresse suivante : vienne@urbanis.fr pour convenir d'un rendez-vous.

Une réunion publique d'information sera proposée aux habitants du bourg à l'automne.

Notre projet global petit étang



REINVENTONS ENSEMBLE LE PETIT ETANG - 2^{ème} Echange

La réflexion continue autour du Petit Etang et les travaux annoncés lors du premier échange commenceront à l'automne.

Nous souhaitons aller plus loin dans le développement de ce site si important pour notre village en élargissant la réflexion sur différents aspects tels que la valorisation et la pédagogie du projet, la mobilité autour du site, les loisirs et les sports ainsi que les paysages et la biodiversité.

Afin de mûrir ces thématiques et définir un projet global qui nous permettra de chercher des partenaires financiers pour le réaliser, nous vous convions à un nouvel échange le :

Judi 30 juin 2022 de 18h30 à 20h Salle des fêtes de La Puye

LE PROJET

Le projet de réaménagement de l'étang, initié par la commune et le SMVA (financé pour partie par Grand Poitiers) vise notamment à reconquérir une qualité de l'eau propice au retour de la baignade dans la commune et la préservation de la biodiversité.

Base de loisirs, compétence de Grand Poitiers

« Sur le périmètre de la Base de loisirs de La Puye, composée d'un restaurant d'une plage et d'une aire de pique-nique, la mise en œuvre d'une coopération entre la Commune de La Puye et Grand Poitiers s'opère afin de proposer un lieu de vie et des services aux habitants et aux visiteurs.

Grand Poitiers a pris la décision, après concertation avec l'Agence Régionale de la Santé, de ne pas ouvrir la baignade cet été. En effet, le risque de fermeture pour raisons sanitaires (taux de cyanobactéries élevé) est trop important pour n'ouvrir, peut-être, que quelques jours.

Afin de préparer la saison estivale, Grand Poitiers a souhaité investir en lien avec la Commune et le restaurateur dans la création d'un terrain de pétanque au sein de l'aire de pique-nique.



Ce nouvel aménagement offrira une activité intergénérationnelle en plus des aires de jeux pour enfants. La plage a été dés herbée et le toboggan aquatique qui ne répond plus aux règles de sécurité a été retiré pour éviter les risques d'acci-

Vacances Sportives avec Grand Poitiers ... et à La Puye le 9 août

Pendant les vacances, Grand Poitiers Sports -Vacances sportives (ex-Pass'Sports) propose aux moins de 18 ans un accès **gratuit aux piscines** (sur certains créneaux), **aux bus Vitalis**. En parallèle, une initiation à différentes disciplines sportives, en partenariat avec les associations locales est proposée dans les communes.

À La Puye, ce sera le **mardi 9 août** (10h-12h et 13h30-16h) sur la base de loisirs du petit étang: multi-activités: **jeux athlétiques, tir à l'arc, VTT**, pour les enfants âgés de 9 à 12 ans. plus d'informations et inscriptions à partir du 20 juin sur <https://www.grandpoitiers.fr/sport-culture-et-loisirs/sports/grand-poitiers-sports>

Le SMVA: c'est quoi?

LE SYNDICAT MIXTE VIENNE ET AFFLUENTS est un syndicat de bassin versant qui exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GéMA) depuis 2018 sur le bassin de la Vienne et ses affluents de Valdivienne à Port-de-Piles.

Il anime et coordonne l'ensemble des actions entreprises en faveur de la protection et de la restauration des milieux aquatiques au travers des compétences transférées par la :

Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (CAGC)
Grand Poitiers Communauté urbaine (GPCU)

Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG)

IL PEUT TRAVAILLER EGALEMENT AVEC LA :

Communauté de Communes du Haut Poitou (CCHP)

Communauté de Communes du Pays Loudunais (CCPL)

Communauté de Communes des Vallées du Clain (CCVC)

LES COMPÉTENCES

Dans le cadre de ses compétences, le SMVA met en œuvre différentes actions permettant d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau fixé par la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) :

- Travaux de restauration hydromorphologique
- Rétablissement de la continuité écologique
- Gestion des espèces exotiques envahissantes (Jussie, Ragondin, ...)

LE COMITÉ SYNDICAL

Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (CAGC) 9 Sièges

Grand Poitiers Communauté urbaine (GPCU) 6 sièges

Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG) 2sièges

LE FINANCEMENT

Les collectivités cotisent au SMVA selon des critères de superficie et de population.

Le syndicat bénéficie également de subventions de la part de ses partenaires financiers (Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental de la Vienne)

L'ÉQUIPE

Un pôle technique de trois animateurs bassins versants et milieux aquatiques et d'une régie

Un pôle administratif et Un animateur général en charge du Contrat Territorial Vienne Aval.

Activités nautiques sur le Petit Etang

Le Chalet à Famé (Fabrice & Mélanie), nous propose pour l'été la location d'un **bateau électrique** (5 places) pour se promener sur l'étang et de **bulles d'eau aquatiques** pour « marcher sur l'eau » !

Nouveaux horaires d'ouverture pour juillet et août : 7h30-15h et 17h-21h tous les jours sauf le dimanche soir.

05-16-83-01-39 / 07-89-00-63-70

Associations Podiennes

Association Copains de Soleil

C'est après 2 ans d'impatience et d'incertitude, que les Copains de Soleil reviennent cette année sur scène, et plus motivés que jamais.

Notre mission, et nous en avons bien besoin : partager du bonheur, rêver, faire grandir la créativité et les talents par le divertissement, le rire, les paillettes et la fantaisie.

Pour découvrir notre nouveau spectacle, c'est en décembre et à la salle des fêtes de La Puye que nous vous attendrons nombreux.

Nos couturières, techniciens, coiffeurs, maquilleurs, petites mains et acteurs sont, encore cette année, riches de nombreuses idées. Tous les ingrédients sont réunis pour vous proposer un nouveau spectacle optimiste, énergique, coloré, rempli d'émotions et d'amour.



Copains de Soleil fêtera l'année prochaine ses 30 ans. Vous souhaitez participer, nous donner vos idées ou tout simplement vivre avec nous cet anniversaire, alors contactez-nous avec plaisir.

En attendant de vous accueillir à l'occasion de l'une de nos représentations, nous commençons en ce début d'année, à écrire et mettre en place notre prochain spectacle. Si vous avez toujours eu l'envie de vous investir au sein d'un groupe partageant l'amour de la scène, de la création et de la joie de vivre, alors rejoignez-nous ...

Représentation ouverte à tous le dimanche 11 décembre 2022 à 15h à la salle des fêtes de La Puye.

A très bientôt les amis.

Informations, renseignements et réservations :
sebastien.dupeux@orange.fr 06.24.41.17.31

Motoclub

Le Motoclub des Amis de La Puye a été fondé en 1985 par Jean Claude Rouault. Chaque année, nous organisons une course au début de l'été, réunissant les pilotes du Poitou-Charentes. Tout au long de l'année et selon un calendrier d'ouverture, le terrain de motocross de La Puye est ouvert le week-end à l'entraînement des pilotes. Le parc pilote est très agréable car il est entièrement ombragé par des arbres. Un terrain de motocross doit répondre à de nombreuses obligations environnementales et sécuritaires pour pouvoir ouvrir. C'est pourquoi notre équipe de bénévoles et de pilotes y travaille toute l'année.



Le Motoclub des Amis de La Puye est resté actif cet hiver avec l'ouverture du terrain les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois. Ces journées d'entraînement permettent aux pilotes de venir s'entraîner et se préparer avant le début de saison. Des pilotes de notre région et des régions voisines se sont déplacés.

Il est important pour le motoclub de développer la formation et la prévention auprès des plus jeunes à travers notre discipline. Nous avons donc travaillé en partenariat avec l'école de pilotage, Cross Expérience situé à Chauvigny. Son responsable, Olivier Bachelier (diplômé d'état), est intervenu à de nombreuses reprises sur notre site de La Font Charbonneau, pour des journées entraînement et perfectionnement ouvertes au public.

Durant la période hivernale, les pilotes et bénévoles du club organisent régulièrement des journées travaux afin d'entretenir notre parc. Nous souhaitons préserver la qualité de notre site afin d'y garantir la sécurité pour les pilotes et les spectateurs. Nous passons également beaucoup de temps à l'entretien des arbres présents sur notre terrain et sur notre parking.

A partir du mois d'avril nous avons préparé et organisé notre épreuve annuelle du championnat de motocross Poitou Charentes. C'est une épreuve connue de la région de par le tracé atypique de notre terrain basé sur un coteau. La course s'est déroulée dans les meilleures conditions et nous avons pu accueillir pilotes et spectateurs durant le week-end du 5 juin.

L'actualité des Amis de La Puye est à retrouver sur notre page facebook ou bien sur notre page internet. <https://motoclublapyue.wixsite.com/motocross>

N'hésitez pas à nous contacter par mail : motoclublapyue@gmail.com

GAP - Groupe d'Animation Podien

* Après la représentation la pièce "vacances de rêve" proposée par le Théâtre Populaire Pictave, une centaine de spectateurs sont repartis avec le sourire,

* Après le vide grenier du 1er mai avec presque 1000m pour les exposants et de nombreux visiteurs,

* Après la balade gourmande le 25 mai avec 300 marcheurs, heureux de découvrir notre région et notre patrimoine, qui se sont attardés en fin de parcours à la chapelle et au cloître accueillis par les sœurs qui nous font l'honneur de nous ouvrir leur porte et faire le récit de leur histoire,

* Après les concerts des ateliers chant avec Michel Précastelli les vendredi 21 mai et 10 juin, soirée très conviviale appréciée par les spectateurs.

Est venue

* La fête de la musique le samedi 25 juin à partir de 18h30, première partie ouverte aux chanteurs locaux et deuxième partie II.I Kantas "chants du monde en polyphonie"

Merci de penser à vos sketclis pour la préparation de la Soirée Cabaret les 22/28/29 octobre 2022.



LES COUSINS ACADIENS DU POITOU

Enfin nous allons pouvoir revivre : le plus gros du Covid derrière nous, le soleil est là !

J'espère que vous allez bien et que nous allons tous nous revoir en cette journée nationale acadienne pour notre tintamarre 2022.

En effet, cette année, honneur au Québec avec le groupe *Folkfolote*, composé de 5 artistes dont André Varin, Venu il y a 10 ans déjà, avec son groupe *Chakidor*.

Le vide grenier sera d'actualité dès 6h00 du matin, toujours à la maudite somme de 3 euros les trois mètres minimum et 1 euro par mètre supplémentaire.

Le musée ouvrira ses portes et vous pourrez tout au long de cette journée vous sucrer le bec, ou vous rafraîchir à travers nos stands de généalogie, livres ou souvenirs.

Nouveauté cette année, pour la première fois vous pourrez visiter la ligne acadienne en ULM, avec le club d'ULM de chez Chenelles. Un stand sera mis à leur disposition ou vous pourrez vous inscrire et vous envoler.

Je suis à la fois très heureux de les accueillir, leur souhaite la bienvenue, et je suis très fier de vous apporter de la nouveauté et de pouvoir continuer avec vous à faire vivre cette page historique qui est notre patrimoine.

Les poneys seront également là, pour vous promener en terre acadienne.

Tous les ans, un bel et gros effort est fourni afin de vous réjouir ! Si cela vous dit, venez nous rejoindre, bénévoles ou adhérents vous serez bienvenus aux « Cousins Acadiens du Poitou ».

Il ne faut pas s'arrêter là : en 2023, nous fêterons le 250^{ème} anniversaire du retour des Acadiens en terre acadienne.

Encore un peu tôt pour vous en parler, les réunions s'enchaînent avec le département, le comité d'agglomération de Châtelleraut, ainsi que les mairies de La Puye, d'Archigny et Saint-Pierre-de-Maillé.

Mais je peux d'ores et déjà vous donner quelques idées, même si tout n'est pas validé :

- La route sera refaite pour un meilleur confort pour tous
- Le château d'eau d'Archigny sera recouvert des couleurs acadiennes
- La ligne acadienne d'Archigny à La Puye sera délimitée par des panneaux historiques
- Les fermes retrouveront leur pancarte identitaire.
- A vélo, vous pourrez découvrir à l'aide d'une carte interactive, toute la ligne et ses chemins avoisinants

Les heures vagabondes seront présentes le 15 août avec un groupe acadien, ainsi que la Société Nationale acadienne, et le Congrès Mondial acadien.

Nos cousins acadiens, Cadiens (Cajuns) et Québécois ont programmé de venir nombreux, soit par leur propre moyen ou en voyage organisé.

Une réunion est prévue avec les mairies de La Puye, Archigny et Saint-Pierre-de-Maillé pour accueillir au mieux cette manifestation, et organiser par la même occasion, une rencontre publique afin que vous puissiez être informé du déroulement de cet événement. Bien d'autres choses seront à venir, je ne manquerai pas de vous en aviser.

En attendant, je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous au 15 août ferme 10, musée acadien, au son des violons et de la bonne humeur.

Richard Bertin



La Puye

Cenan fait la fête aux gouères



LES GENS DE CENAN

Notre dernière fête a eu lieu en 2019. Depuis plus rien, la crise du COVID a touché beaucoup de personnes. Nous pensons pouvoir remettre en place cette fête en juillet 2023. Les gens de Cenan l'attendent avec impatience. Vivement juillet 2023 !

Annie Bohier
Présidente des gens de Cenan

VMS RECRUTE !

L'association Vienne Moulière Solidarité, basée à Chauvigny, propose 3 différentes activités :

- des chantiers d'insertion (24 salariés), dans le bâtiment surtout, avec un nouveau projet autour du recyclage des fenêtres.

-le Transport Solidaire : 225 bénéficiaires cette année avec 44 chauffeurs bénévoles qui peuvent vous amener à vos rendez-vous à moindre prix.

- la Solidarité Alimentaire en circuit court (9 jardiniers bénévoles et 15 familles bénéficiaires cette année) avec 2 jardins-potagers solidaires : un à St-Julien l'Ars et un à Chauvigny.

VMS recherche des chauffeurs bénévoles... et des jardiniers bénévoles !

Si le cœur vous en dit, vous pouvez rejoindre VMS, une belle association solidaire située zone du Planty, au 32 rue de la Caronnière !

Témoignage d'une bénévole :

Être chauffeur solidaire, c'est donner un peu de son temps aux autres, c'est rendre service, c'est faire de nouvelles rencontres, avec des personnes âgées, mais pas que.

Ce n'est ni lourd, ni difficile: on peut ou on ne peut pas faire le transport pour lequel on est sollicité. Et c'est entre une et quatre fois par mois.

C'est ce que je fais depuis une année et j'en suis ravie. J'ai fait de belles et agréables rencontres.

Fin de l'individualisme ! partageons, échangeons, faisons preuve de solidarité.

Martine Gautreau